

Formation pour Brevet de Maîtrise Supérieur : Pâtisserie

Autres formations

Posté par: formations-concours

Publiée le : 7/10/2008 8:44:45

Secteur : Pâtisserie

Diplôme : BMS

Filière : Formation Continue

Définition Le Brevet de Maîtrise Supérieur «Pâtisserie» est un titre de niveau III reconnu au plan national se préparant dans le cadre de la Formation Professionnelle Continue.

Objectifs de la formation

Préparer aux fonctions de chef d'entreprise ou d'encadrement d'une équipe ou d'un laboratoire. **Public visé**

Titulaires du Brevet Technique des Métiers «Pâtissier».

Possibilité de reconnaissance des acquis professionnels pour les non titulaires du niveau IV.

Structure de la formation

Gestion économique et financière

Elaborer et équilibrer un plan de financement, maîtriser les outils de gestion, analyser la rentabilité et mettre en place des outils de gestion prévisionnelle.

Commercialisation

Réaliser un diagnostic commercial, élaborer et mettre en oeuvre une stratégie commerciale en prenant en compte les contraintes internes (moyens financiers, humains, ...) et externes (environnement, marché),

Gestion des ressources humaines

Gérer le personnel et appliquer la législation du travail

Recruter et développer les compétences de son équipe

Organiser le travail et manager une équipe

Acquérir les compétences nécessaires à la fonction formation du maître d'apprentissage

Gestion de production et perfectionnement professionnel

Acquérir et développer la maîtrise de la gestion de production.

Développer la maîtrise des techniques attestant de l'excellence professionnelle.

Conduite de projet

Acquérir les outils d'aide à la décision et de pilotage dans la conduite d'un projet

d'évolution ou de changement dans l'entreprise en analysant les incidences en termes de gestion, de gestion des ressources humaines, de commercialisation, de gestion de production.

Langue étrangère Lieux de formation

Bas-Rhin : Chambre de Métiers d'Alsace Schiltigheim et Centre de Formations d'Eschau

Colmar : Chambre de Métiers d'Alsace et Centre de Formation "Centre Alsace Marcel Rudloff"

Organisation de la formation

Démarrage du cycle : 2ème semestre

Durée de la formation : 665 heures

Rythme : 1 jour par semaine, le lundi (et certains mardis) **Modalités d'évaluation**

- Contrôles continus
- Etude de cas appliquée à la fonction gestion, commercialisation, gestion des ressources humaines
- Présentations écrite et orale d'un projet professionnel
- Oral sur l'organisation d'une situation d'apprentissage
- Oral de langue étrangère
- Epreuves professionnelles :
 - épreuve de travail
 - pièce de maîtrise **Financement**

Plan de financement personnalisé en fonction de la situation du stagiaire et des aides financières possible (Conseil Régional d'Alsace, Conseil Général, FAF, OPCAD...).

Participation de la Chambre de Métiers d'Alsace.